



L'association ÉgArt, fondée en 2010 par des acteurs du monde mutualiste, a pour objet de promouvoir l'œuvre d'artistes en situation d'exclusion, de handicap mental et/ou psychique, de soutenir leur démarche pour une entrée en galeries, musées, collections privées. L'association souhaite faire reconnaître, par les milieux artistiques et culturels, des créateurs pour lesquels l'accès à ces circuits est rendu difficile du fait de leur situation de fragilité. Son action est guidée par un souci de respect des droits moraux et patrimoniaux.

ÉgArt est à l'initiative de la rédaction d'une charte d'éthique qui a fait école auprès des institutions européennes.

ÉgArt s'inscrit dans une volonté de désinstitutionnalisation des lieux d'accompagnement en proposant aux créateurs un contrat d'agent, en lien avec les éventuelles tutelles ou curatelles. L'auteur de l'œuvre est considéré en tant qu'artiste et non pas à travers le prisme de son handicap ou de tout autre situation potentiellement porteuse d'exclusion. L'objectif est résolument celui du soutien au créateur dans l'exercice de ses droits et dans la prise en main de son parcours d'artiste.

L'art sans exclusion

L'association est notamment soutenue par le fonds de dotation #ArtSansExclusion (MGEN, MATMUT, INTER INVEST) dont la collection lancée en 2018 a été placée sous le parrainage du ministère de la Culture et du secrétariat d'État aux Personnes handicapées. Cette collection a été élaborée par un comité composé d'experts du monde de l'art. Elle a pour vocation de circuler en France et à l'étranger, mise à disposition des institutions culturelles, des collectivités territoriales, des mutuelles, du monde sanitaire et social ou de celui de l'entreprise. Elle comprend aussi bien des artistes déjà représentés dans les musées, que des créateurs inconnus défendus par ÉgArt. L'intention est de donner la priorité à l'œuvre et à sa contemplation,

en proposant des confrontations lors d'expositions et de rencontres, en favorisant l'accès à tous (textes en mode facile à lire et à comprendre – FALC, version audio).

Le but artistique autant que pédagogique de l'association est aussi de faire progresser la réflexion sur les liens entre création, handicap et précarité. Et de contribuer au débat critique autour des mutations et jeux d'influences qui se nouent entre le champ de l'Art brut et celui de l'art actuel.

L'association ÉgArt en bref

- Trois artistes présentés en septembre 2018 à Kyoto (Japon), Art Zone Gallery.
- Un artiste acquis en 2018 par la Collection de l'Art brut de Lausanne (Suisse), exposé à Paris à La Fabuloserie et à la galerie Hervé-Courtaigne. Présenté à l'Outsider Art fair en 2016. Reportage de huit pages dans le magazine spécialisé *Artension* en 2015 et dans *Ouest-France*.
- Six artistes entrés en 2017 dans la collection du fonds de dotation #ArtSansExclusion.
- Trois galeries partenaires à Paris : galerie Celal, galerie In-Between, galerie Hervé-Courtaigne, galerie La Fabuloserie.
- 25 expositions et tables rondes organisées avec des acteurs culturels ou du monde mutualiste.
 - France : Maison de la radio, ministère de l'Économie sociale et solidaire à Paris-Bercy, -« 1^{er} Prix – Arts visuels et handicap » 2013, – en partenariat avec la Mutuelle Chorum, – Centre Falguière, Centre Angèle-Mercier, villes de Lorient, Brie-Comte-Robert, Varennes-Jarcy.
 - À l'étranger : Mons-Capitale européenne de la culture 2016, exposition européenne itinérante Face to Face 2013-2014, projet européen Grundvig « Art for All », Rome, Willenstad, Paris.
- 24 artistes repérés depuis la création de l'association en septembre 2010.